



PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2025-2026

Chaudière-Appalaches

DIRECTION GÉNÉRALE DE SERVICES QUÉBEC
DES RÉGIONS DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Note aux lecteurs

Les données budgétaires et les informations sur les actions présentées dans ce document concernent l'année financière commençant le 1^{er} avril 2025 et se terminant le 31 mars 2026. Ce document présente par ailleurs certaines données qui concernent une année civile. Lorsque c'est le cas, cela est précisé.

Rédaction

Direction générale de Services Québec des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Diffusion

Cette publication est accessible en ligne uniquement, dans la page Publications de la section consacrée au [ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale](#) du site Québec.ca.

Si vous éprouvez de la difficulté à consulter le document, vous pouvez obtenir de l'aide par [téléphone](#) ou par [courriel](#).

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN : 978-2-555-02097-9

© Gouvernement du Québec

Mot de la directrice générale de Services Québec des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Je suis ravie de vous présenter le Plan d'action régional 2025-2026 de la Direction générale de Services Québec pour la région de la Chaudière-Appalaches. Ce plan d'action guidera nos efforts pour l'année à venir, tout en soutenant le Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, axé sur l'amélioration des compétences individuelles et le développement des personnes.

La planification 2025-2026 s'inscrit en continuité des engagements du Ministère visant la modernisation des services gouvernementaux et la simplification des interactions des citoyens et des entreprises avec l'État. Dans cette optique, la Direction générale s'engage à poursuivre la prestation de services liée à la mission de Services Québec, tout en maintenant ses services publics d'emploi et de solidarité sociale.

La mise en œuvre de notre plan répond spécifiquement aux enjeux de la planification stratégique du Ministère en favorisant la participation de toutes et de tous au développement social et économique et en offrant des services de qualité, simples, intégrés et accessibles aux citoyens et aux entreprises. Les actions prioritaires visent également à renforcer l'intégration et le maintien en emploi des individus, ainsi qu'à soutenir les entreprises dans les défis de productivité et de gestion des ressources humaines. En ce sens, il est essentiel de collaborer avec nos partenaires afin d'optimiser la concertation régionale et de fournir un soutien efficace aux individus et aux entreprises.

En terminant, je tiens à adresser mes remerciements aux membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail, nos partenaires en employabilité, les établissements de formation ainsi qu'à tout le personnel de Services Québec de la région de la Chaudière-Appalaches pour leur engagement envers nos clients.

Bonne lecture!

A blue ink signature of Claude Barnard, written in a cursive style.

Claude Barnard

Mot du président du Conseil régional des partenaires du marché du travail

C'est avec fierté que le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Chaudière-Appalaches vous présente le Plan d'action régional 2025-2026 de la Direction générale de Services Québec des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, pour la région de la Chaudière-Appalaches, volet Services publics d'emploi.

Les travaux menant à la production de ce plan d'action ont été réalisés dans un contexte d'incertitude économique, susceptible d'influencer de façon importante le marché du travail de notre région. Cette nouvelle réalité s'ajoute aux défis auxquels la région de la Chaudière-Appalaches fait face depuis quelques années, notamment le nombre insuffisant de jeunes intégrant le marché du travail pour remplacer les nombreux départs à la retraite et le besoin de rehaussement des compétences des travailleuses et des travailleurs afin de soutenir l'innovation et la transformation numérique des entreprises.

Dans le but de soutenir les entreprises, de contribuer au développement social et économique de la région et d'offrir une réponse adaptée aux besoins du marché du travail, nous poursuivrons résolument les travaux entamés ces dernières années. Ainsi, le développement des compétences de la main-d'œuvre, l'intégration des personnes plus éloignées du marché du travail, le maintien en emploi et l'accroissement de la productivité des entreprises demeureront d'actualité pour l'année 2025-2026.

La mise en commun des expertises diverses, la coopération entre les organisations et l'identification des défis présents et à venir permettent d'établir les priorités d'intervention des services publics d'emploi. Cette concertation avec les partenaires et les différents acteurs régionaux du marché du travail sera aussi précieuse qu'à l'habitude, surtout dans un contexte qui se veut évolutif et changeant.

Ce plan d'action reflète notre engagement à répondre aux enjeux du marché du travail de notre région, et nous sommes ravis de participer à sa réalisation. Au nom des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Chaudière-Appalaches, je tiens à remercier le personnel de Services Québec ainsi que les différents partenaires de la région pour leur engagement et leur dévouement exceptionnels.



J. Benoit Caron

Table des matières

Introduction.....	1
La Direction générale de Services Québec des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches	3
De multiples programmes et services offerts.....	3
Des partenaires importants.....	4
L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux	5
Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principales orientations.....	14
Accroître la participation de toutes et de tous au développement social et économique	14
Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel	18
Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle	18
Conclusion.....	20
Annexe I – Budget	21
Annexe II – Indicateurs de résultats et cibles	22
Annexe III – Organigramme.....	23
Annexe IV – Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Chaudière-Appalaches	24
Annexe V – Liste des unités locales et des services offerts.....	27

Introduction

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale soutient la participation de la population, des entreprises, des organismes et des communautés au développement et à la prospérité du Québec. Il accompagne ses clientèles et favorise leur autonomie. Il offre un accès simplifié aux services gouvernementaux.

La Direction générale de Services Québec des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches a élaboré le présent plan d'action régional, qui s'inscrit dans la mission du Ministère. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur le Plan stratégique 2023-2027 du Ministère ainsi que sur la planification pour l'année 2025-2026 concernant les services publics d'emploi. De plus, elle a tenu compte des responsabilités et des ressources qui lui sont confiées, des attentes de résultats qui lui ont été communiquées par les autorités ainsi que de certains facteurs de contingence comme l'évolution du marché du travail et les besoins des clientèles.

En ce qui concerne l'année 2025-2026, la Direction générale de Services Québec des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches prévoit, pour la Chaudière-Appalaches, poursuivre les efforts déployés dans les dernières années et assurer une prestation de services adaptée aux besoins des entreprises et des individus de la région. Ces efforts visent à rejoindre les chercheuses et chercheurs d'emploi ainsi que les travailleuses et travailleurs prêts à rehausser leurs compétences, mais aussi à contribuer à l'embauche et au maintien du plus grand nombre possible d'individus sur le marché du travail. De plus, l'organisation vise à répondre adéquatement aux besoins liés aux enjeux régionaux, lesquels sont présentés un peu plus loin dans ce document. Elle prévoit le maintien et le développement de liens partenariaux ainsi que des collaborations avec les organisations locales, régionales et nationales qui contribuent de près au développement social et économique de la Chaudière-Appalaches.

Le rehaussement de la productivité des entreprises de la région est une préoccupation constante pour Services Québec. Aussi, dans le but de faire émerger de nouvelles idées, des orientations ou des énoncés de vision liés à l'élaboration du Plan d'action régional 2025-2026, les membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) de la Chaudière-Appalaches ont été consultés. Le thème de la productivité a notamment été abordé sous trois angles, soit : le contexte et les enjeux du marché du travail, l'apport des services publics d'emploi dans l'accompagnement des entreprises, ainsi que le soutien aux entreprises dans l'accroissement de leur productivité. Les propos émis par les membres ont grandement inspiré la rédaction du Plan d'action régional 2025-2026. Par ailleurs, d'autres

consultations, réalisées auprès des équipes de la Direction générale, ont permis de cibler des priorités, de dégager des objectifs et de circonscrire les actions qui seront déployées au cours de l'année 2025-2026, et ce, selon les enjeux et les orientations prévus. Plus concrètement, les efforts déployés pour la prochaine année viseront, entre autres, à :

- Fournir une information appropriée sur le marché du travail au personnel et aux partenaires dans le but d'améliorer leur compréhension des réalités régionales, et ainsi intervenir efficacement auprès des individus et des entreprises des secteurs priorités, notamment dans les milieux dévitalisés.
- Assurer la mise en œuvre des actions permettant aux personnes vulnérables d'intégrer le marché du travail de façon permanente.
- Accompagner les entreprises dans le rehaussement des compétences de leur main-d'œuvre et dans l'amélioration de leurs pratiques de gestion des ressources humaines, facilitant ainsi leur transition numérique et l'accroissement de leur productivité tout en favorisant l'attraction de la main-d'œuvre et son maintien en emploi.
- Établir, consolider et entretenir des relations partenariales avec les acteurs régionaux dans le but de répondre efficacement aux besoins des clientèles visées.

Ces éléments guideront nos actions tout au long de la prochaine année et constitueront la trame de fond de notre Plan d'action 2025-2026. Ces actions seront destinées aux clientèles à qui une priorité a été accordée dans les orientations, soit les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, les personnes prêtes à intégrer le marché du travail, les personnes vulnérables sur le plan de l'emploi ainsi que les employeurs qui font face aux défis liés à la main-d'œuvre, à la productivité et à l'adaptation aux transformations du marché du travail, notamment ceux issus des secteurs priorités par le gouvernement.

La Direction générale de Services Québec des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

La Direction générale de Services Québec des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Elle compte neuf bureaux locaux dans la région de la Chaudière-Appalaches, répartis sur le territoire pour servir la population.

L'organigramme de la Direction générale est présenté à l'annexe [III].

De multiples programmes et services offerts

Services gouvernementaux

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a pour mission d'offrir aux citoyennes et aux citoyens ainsi qu'aux entreprises un guichet multiservice afin de leur procurer un accès simplifié à des services gouvernementaux.

Ce guichet multiservice regroupe l'ensemble des services de première ligne et de deuxième ligne offerts à la population et aux entreprises, en personne, au téléphone et en ligne. Il s'agit notamment de services s'adressant aux clientèles du Ministère et à celles d'autres ministères et organismes gouvernementaux avec lesquelles le personnel de la Direction générale établit un contact direct.

Services publics d'emploi

Les services publics d'emploi contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, à l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre de même qu'à la réduction des pertes d'emplois, du chômage et des obstacles à l'emploi.

Les services publics d'emploi sont offerts dans les bureaux de Services Québec. Pour offrir ces services, le Ministère collabore avec de nombreux partenaires, dont les établissements d'enseignement et les organismes spécialisés en employabilité.

Ils comprennent les services universels d'accueil, d'information sur le marché du travail et de placement, qui s'adressent à l'ensemble de la population et des entreprises. Ils comprennent également les services spécialisés, qui visent à aider les personnes devant surmonter des difficultés avant d'entreprendre une démarche qui, à terme, leur permettra d'intégrer le marché du travail ou de se maintenir en emploi.

Ils comprennent enfin les services aux entreprises, qui ont pour objectif d'aider les entreprises en ce qui concerne le développement des compétences de leur main-d'œuvre et l'amélioration de leurs pratiques en gestion des ressources humaines, notamment celles relatives au recrutement ou à la rétention de la main-d'œuvre.

La Direction générale de Services Québec des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches se voit allouer un budget d'intervention lui permettant d'offrir les services publics d'emploi. Pour l'année 2025-2026, le budget initial pour la région de la Chaudière-Appalaches est de 24 959 885 \$. Les renseignements sur la répartition des fonds pour l'année financière en cours et pour l'année financière précédente sont présentés à l'annexe [I].

Programmes d'assistance sociale

Les programmes d'assistance sociale visent à attribuer une aide financière aux personnes et aux familles qui ne peuvent subvenir seules à leurs besoins en vue de favoriser leur autonomie économique et sociale. Ces programmes visent également à offrir une aide et un accompagnement aux adultes qui en bénéficient et qui ne sont pas en mesure d'entreprendre une démarche menant à l'emploi.

Des partenaires importants

La Direction générale de Services Québec des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches travaille avec différents partenaires dont la contribution est capitale pour le développement économique et social dans la région. Parmi ces partenaires, on compte le Conseil régional des partenaires du marché du travail, les comités sectoriels de main-d'œuvre et les instances de développement économique régionales.

Elle peut également compter sur la collaboration des établissements de tous les ordres d'enseignement, des organismes spécialisés en employabilité et des organismes communautaires. Leur contribution permet d'offrir, dans les bureaux de Services Québec, des services répondant aux attentes de la population et des entreprises.

La Direction générale travaille par ailleurs avec des unités administratives de nombreux ministères et organismes gouvernementaux, entre autres pour simplifier l'accès aux services et pour assurer la continuité de ceux-ci et en améliorer l'efficacité.

L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux

Imposition de tarifs douaniers et incertitude économique : des défis qui requièrent de l'agilité

Le Plan d'action régional 2025-2026 repose sur des éléments connus au moment de son élaboration.

Récemment, l'administration américaine a annoncé l'imposition de tarifs douaniers sur les exportations canadiennes vers les États-Unis. La fréquence et l'impact des modifications liées à ces tarifs créent une grande incertitude pour les entreprises du Québec, ce qui pourrait entraîner des répercussions importantes sur l'économie et l'emploi.

Dans ce contexte, les services publics d'emploi et les partenaires du marché du travail assurent une veille afin d'en analyser les conséquences sur le marché du travail québécois et d'apporter une réponse agile aux besoins des individus et des entreprises susceptibles d'être touchés par certaines décisions du gouvernement américain.

En de telles circonstances, cette planification pourrait être ajustée dans le courant de l'année. Les orientations du Plan d'action 2025-2026 permettent d'adapter les interventions des services publics d'emploi en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des effets de cette dernière sur le marché du travail.

En raison des effets simultanés du vieillissement de la population, du dynamisme du marché du travail régional ainsi que de l'évolution rapide des technologies et des façons de faire, les enjeux régionaux sont multiples. Ceux-ci sont principalement liés à l'accroissement et à la mobilisation des bassins de main-d'œuvre potentiels, l'attraction et la rétention du personnel dans les entreprises, l'innovation pour accroître la productivité des entreprises, la formation de la main-d'œuvre au service de la productivité, la transition des travailleuses et des travailleurs vers les emplois d'avenir ainsi qu'une meilleure adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail.

Un des marchés du travail les plus dynamiques du Québec

La région comptait près de 15 700 entreprises en 2023 dans divers secteurs d'activité économique. Cela représente 5,6 % des entreprises du Québec, la positionnant au septième rang en importance sur les 17 régions. La majorité de ces entreprises, soit 86 %, compte moins de 20 employées et employés. Comparativement à l'ensemble du Québec, la proportion d'entreprises et d'emplois est plus grande dans les secteurs de l'agriculture, de la construction et de la fabrication. Pour le secteur de la fabrication, les

sous-secteurs dominants sont ceux de la fabrication de produits en bois, de meubles, de produits métalliques, de machines, d'aliments ainsi que la fabrication de produits en plastique.

La région de la Chaudière-Appalaches dénombrait 242 300 emplois en 2024, ce qui représente un peu plus de 5 % des emplois au Québec, la plaçant ainsi au sixième rang en importance sur les 17 régions du Québec. Avec un taux d'activité légèrement supérieur à celui de l'ensemble du Québec (66,3 %), le dynamisme historique du marché du travail continue de s'illustrer par un taux d'emploi largement supérieur à celui de l'ensemble du Québec (64,4 %) et par le taux de chômage le plus bas de la province. Le tableau 1 ainsi que les graphiques 1, 2 et 3 présentés ci-dessous illustrent bien la vitalité du marché du travail régional.

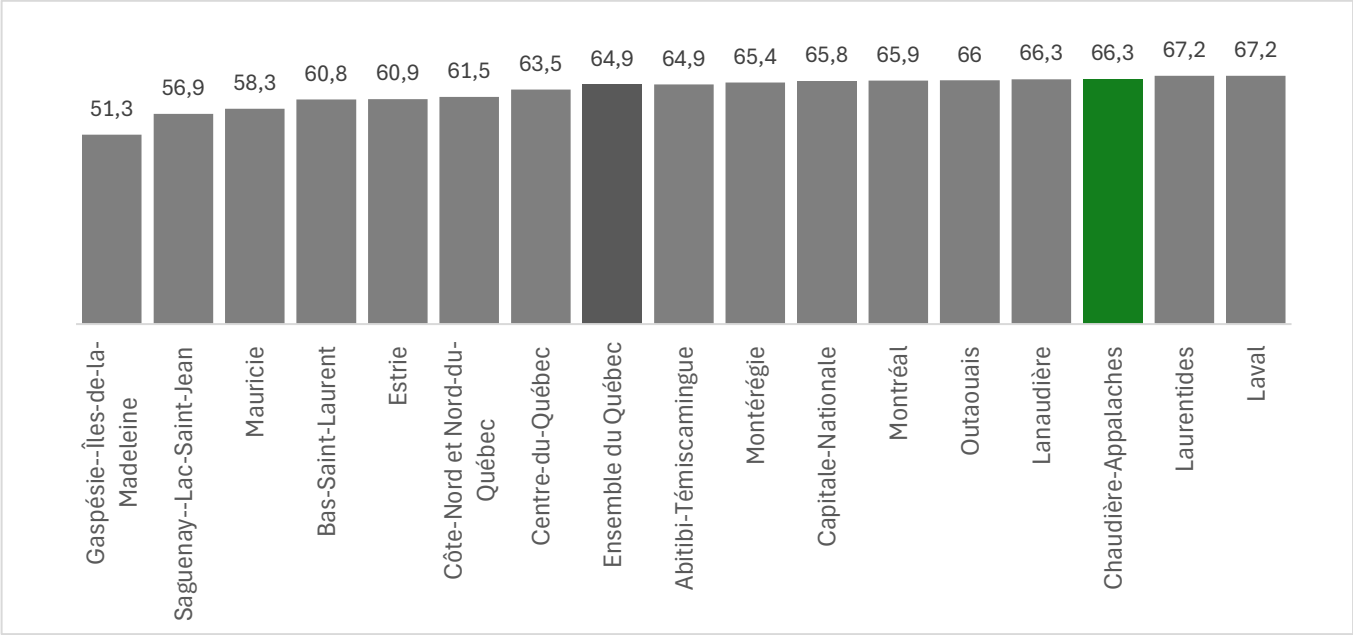
TABLEAU 1 : LES PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Indicateurs	Chaudière-Appalaches		Ensemble du Québec	
	2024	2023	2024	2023
Nombre d'établissements avec employés	- ¹	15 700	- ¹	278 278
Nombre d'emplois	242 300	234 100	4 566 000	4 522 800
Taux de postes vacants (%)	3,82 ²	6,03 ³	4,52 ²	5,93 ³
Taux de chômage (%)	2,8	2,3	5,3	4,5
Taux d'activité (%)	66,3	64,9	64,9	65,3
Taux d'emploi (%)	64,4	63,4	61,4	62,4

Source : Statistique Canada, *Registre des entreprises* et *Enquête sur la population active*.

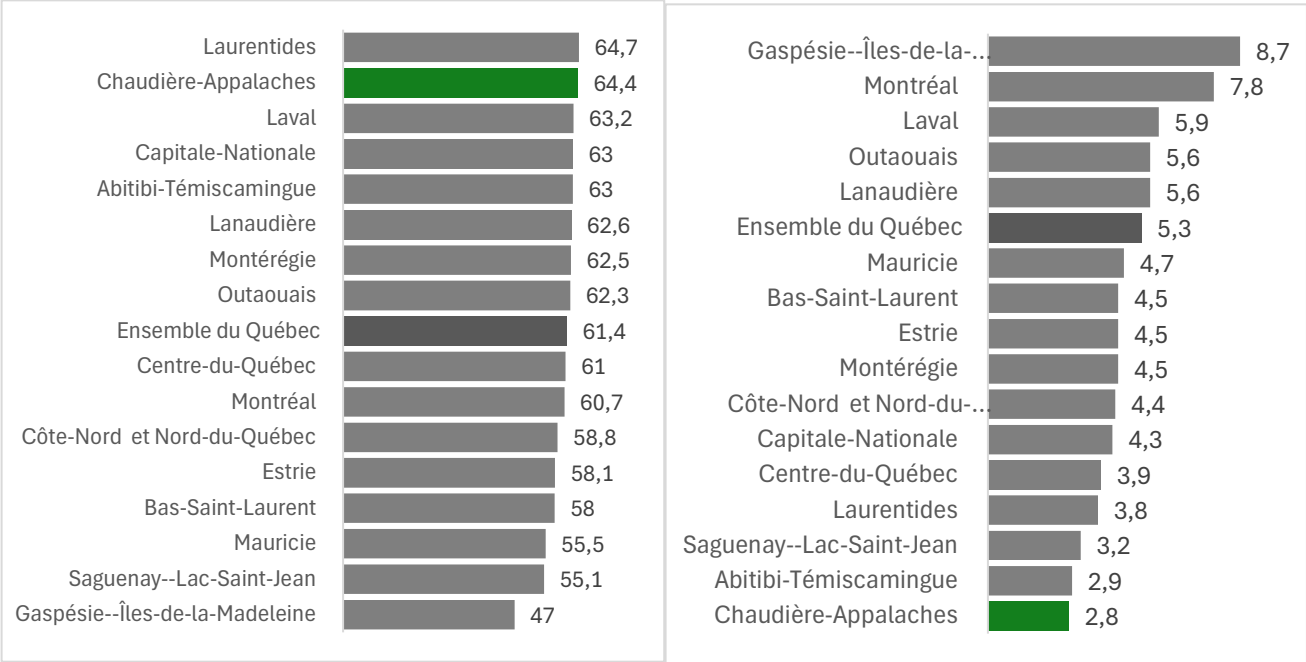
1. Donnée non disponible pour 2024.
2. Moyennes des quatre trimestres de 2024.
3. Moyennes des quatre trimestres de 2023.

GRAPHIQUE 1 : TAUX D'ACTIVITÉ (%)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, données annuelles 2024.

GRAPHIQUES 2 ET 3 : TAUX D'EMPLOI (%) ET TAUX DE CHÔMAGE (%)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, données annuelles 2024.

Une forte proportion de la population est active sur le marché du travail

Le taux d'activité des 25 à 64 ans, en 2024, est de 92,7 %. Concernant les 55 à 64 ans, ce taux est de 68,2 %. Quant aux femmes de ce groupe d'âge, leur taux d'activité dans la région est légèrement inférieur à celui de la moyenne provinciale (60,5 % comparativement à 61,6 %).

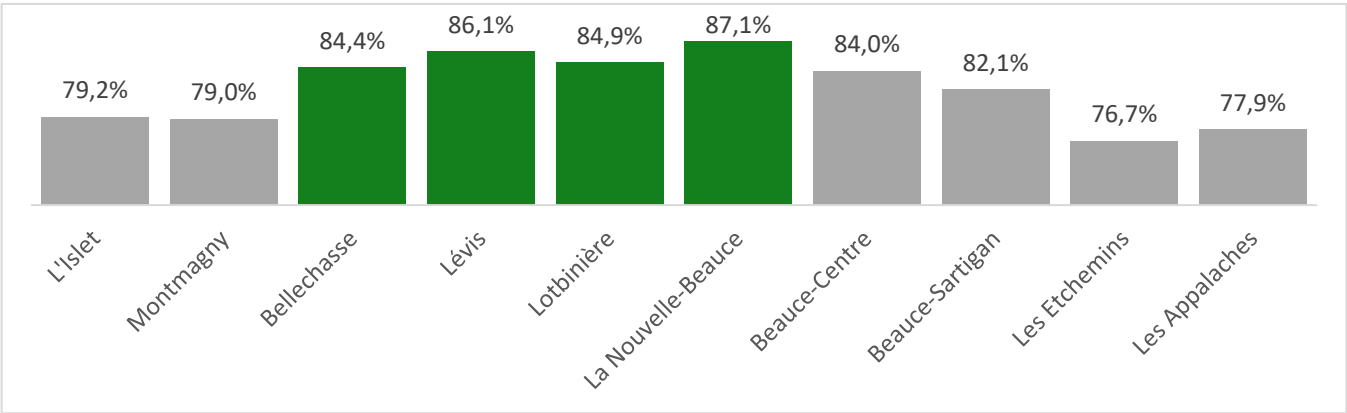
Le taux d'activité des 65 ans et plus au Québec, en 2024, est de 13,3 %, alors que celui de la région se situe à 14,1 %. Ainsi, le taux est en hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à celui de l'année précédente pour ce groupe d'âge.

En 2023, les taux de travailleuses et de travailleurs âgés de 25 à 64 ans étaient élevés sur l'ensemble des territoires de la région. Quatre municipalités régionales de comté (MRC) se positionnaient parmi les 10 MRC ayant le taux le plus élevé au Québec : La Nouvelle-Beauce, Lévis, Lotbinière et Bellechasse. Les MRC de Beauce-Centre et de Beauce-Sartigan présentaient, quant à elles, des taux supérieurs à celui de l'ensemble du Québec (81,4 %).

Le taux d'emploi des 15 à 24 ans de la région en 2024 (73,6 %) est largement supérieur à celui du Québec (62,1 %), ce qui positionne cette dernière au deuxième rang au Québec pour cette tranche d'âge.

Quant aux personnes prestataires de l'assurance-emploi, la moyenne annuelle pour la région de la Chaudière-Appalaches s'est établie à 5 166 prestataires pour l'année 2024, ce qui représente une augmentation de 11,9 % par rapport à 2023. En comparaison, la moyenne annuelle de l'ensemble du Québec est de 109 791 prestataires en 2024, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2023.

GRAPHIQUE 4 : TAUX DE TRAVAILLEUSES ET DE TRAVAILLEURS DE 25-64 ANS PAR MRC



Source : Institut de la Statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

TABLEAU 2 : LE TAUX D'EMPLOI CHEZ DIFFÉRENTES CLIENTÈLES POUR LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

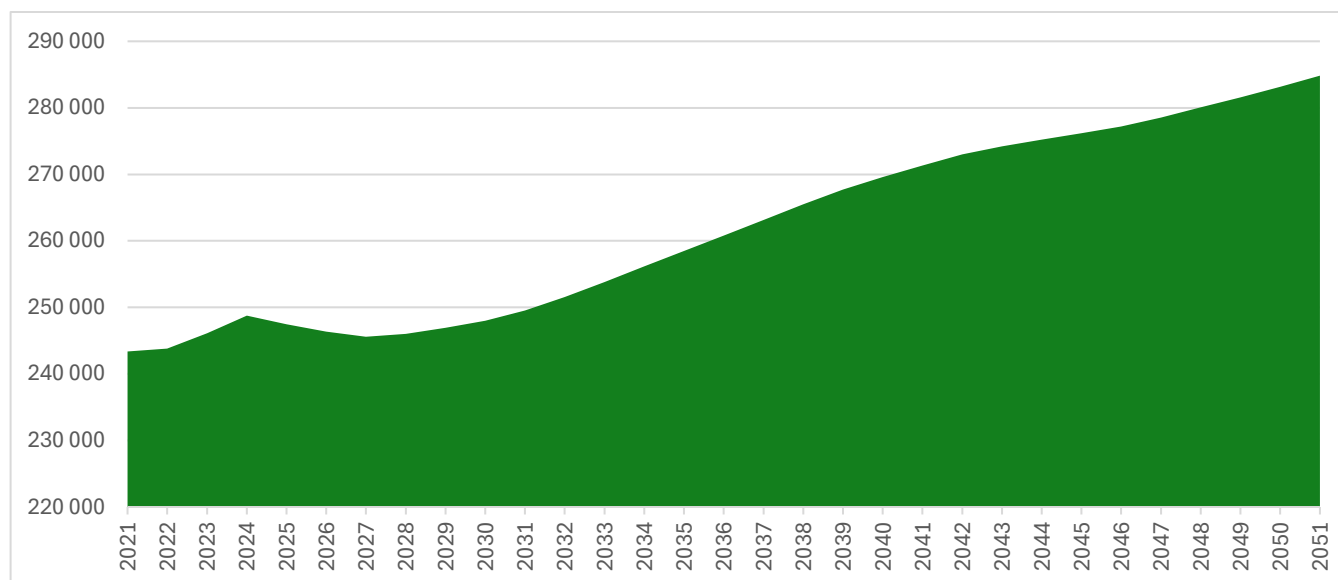
Clientèles	2024	2023
Femmes	62,1 %	59,5 %
Jeunes (15 à 24 ans)	73,6 %	72,7 %
Personnes de 55 ans et plus	34,5 %	33,5 %

Source : Statistique Canada, moyennes annuelles.

Une croissance de l’emploi limitée, mais avec des besoins de main-d’œuvre importants

La rareté de main-d’œuvre qui prévalait avant la crise sanitaire persiste. Cette situation est liée à l’évolution de la population en âge de travailler. En effet, la population âgée de 20 à 64 ans diminue depuis 2011. Entre 2016 et 2021, le nombre de personnes de cette tranche d’âge a reculé de près de 3 800 individus. Selon les plus récentes perspectives démographiques, et comme l’illustre le graphique suivant, cette tendance à la baisse se poursuivra jusqu’en 2027.

GRAPHIQUE 5 : PROJECTION DÉMOGRAPHIQUE POUR LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES



Source : Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021-2071.

Cet apport de main-d'œuvre restreint limitera le potentiel de croissance de l'emploi dans les prochaines années. Malgré cela, des postes seront à pourvoir dans tous les secteurs d'activité, même ceux où, globalement, le nombre d'emplois est appelé à diminuer.

Pour la période 2022-2026, on estime que le marché du travail de la région intégrera 37 700 nouvelles travailleuses et nouveaux travailleurs, soit 33 200 (88,1 %) pour remplacer les départs à la retraite et 4 500 (11,9 %) en raison d'une croissance prévue de l'emploi. Toutefois, le nombre de nouvelles personnes qui intégreront le marché du travail et le recours à l'immigration permanente et temporaire pourront difficilement combler tous les besoins générés par les nombreux départs à la retraite.

Un nombre de postes vacants en baisse continue

Au quatrième trimestre de 2024, la région a subi une baisse de postes vacants de 29 % par rapport à la même période l'année précédente. Cela représente près de 1,34 personne en chômage par poste vacant.

Un contexte favorable pour les chercheuses et chercheurs d'emploi

Dans l'ensemble, la région offre un contexte favorable aux chercheuses et aux chercheurs d'emploi. Bien que le nombre de postes vacants tende à diminuer, le taux d'emploi de la population en âge de travailler et les nombreux départs à la retraite envisagés laissent prévoir d'excellentes perspectives et possibilités pour plusieurs métiers et professions.

La participation de tous les groupes au marché du travail

Malgré un marché du travail favorable et la hausse du niveau de scolarité, le chômage et le sous-emploi⁴ demeurent une réalité pour certains groupes de la population, notamment les personnes âgées de 55 ans ou plus, les femmes responsables d'une famille monoparentale, les femmes sous-scolarisées et les personnes handicapées.

Les personnes de 65 ans et plus représentent également un bassin de main-d'œuvre sous-représenté sur le marché du travail. Le maintien en emploi de ces travailleuses et travailleurs, à temps partiel ou à temps plein, permet non seulement de répondre à un besoin de main-d'œuvre, mais favorise également un meilleur transfert des connaissances vers les travailleuses et les travailleurs nouvellement recrutés.

Ainsi, la sensibilisation des entreprises aux particularités de ces différents groupes et une meilleure gestion de la diversité permettront d'accroître la participation au marché du travail des bassins de main-d'œuvre qui y sont sous-représentés. Certaines personnes de ces groupes auront besoin d'un soutien particulier pour intégrer un emploi de façon durable et il sera important de les accompagner dans le développement de leur employabilité.

Le temps partiel plus fréquent chez certains groupes de personnes

En 2024, le nombre d'emplois à temps partiel était de 46 000, soit 19 % des emplois. Les emplois à temps partiel sont principalement occupés par des personnes âgées de 15 à 24 ans, les travailleuses et travailleurs âgés de 65 ans et plus et les femmes âgées de 55 à 64 ans.

4. Le risque de chômage et de sous-emploi est déterminé avant tout par la scolarité et la qualification professionnelle. Il peut toutefois être accentué en raison de certaines caractéristiques sociodémographiques. Le sous-emploi correspond à une utilisation insuffisante des compétences d'une travailleuse ou d'un travailleur.

Les prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours

Selon les données de décembre 2024 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la région affiche, chez les personnes âgées de 18 à 64 ans, un des taux d'assistance sociale les plus bas au Québec, soit 3,5 % comparativement à 5,3 % pour l'ensemble du Québec. Elle compte 10 384 prestataires, soit 8 932 adultes, dont 56 % sont des hommes et 44 % sont des femmes, ainsi que 1 452 enfants. Près de 25,7 % des prestataires adultes sont âgés de moins de 35 ans et 32,2 % ont plus de 55 ans.

8 932 Prestataires adultes			
3 939 (44,1 %) Programme d'aide sociale	277 (3,1 %) Programme objectif emploi	965 (10,8 %) Programme de solidarité sociale	3 751 (42,0 %) Programme de revenu de base
1 310 (14,7 %) Contraintes temporaires à l'emploi	2 906 (32,5 %) Sans contraintes à l'emploi	4 689 (52,5 %) Contraintes sévères à l'emploi	

Les baisses successives du nombre de prestataires observées au cours des dernières années ont procuré un avantage aux personnes plus près du marché du travail et présentant les caractéristiques les plus favorables à l'emploi. Ainsi, sur les 2 906 prestataires sans contraintes à l'emploi, 2 166 (82,3 %) cumulent une présence à l'aide de deux ans et plus, dont 44,4 % cumulent 10 ans et plus. La Chaudière-Appalaches présente une durée cumulative supérieure à l'ensemble de la province.

Un climat économique incertain

Les préoccupations liées à l'imposition de tarifs douaniers de notre voisin du Sud créent un climat d'incertitude sur le plan de l'économie et de l'emploi, et la région de la Chaudière-Appalaches n'y fait pas exception. Par ailleurs, le problème de la chaîne d'approvisionnement observé depuis la crise sanitaire ainsi que les récents développements géopolitiques pourraient inciter certains pays à réduire leur dépendance économique envers d'autres pays, provoquant ainsi une hausse des coûts d'importation, de production et ajoutant une pression sur l'inflation déjà présente.

De ce fait, l'inflation continue d'avoir un effet sur les dépenses des ménages et les investissements des entreprises. L'augmentation des coûts de production, notamment liée aux matières premières, le transport et la main-d'œuvre, entraîne des marges de profits plus faibles pour les entreprises, ce qui a

une incidence sur le prix des biens et des services, et par conséquent, sur la capacité des consommateurs à assumer leurs dépenses. À cela s'ajoute le fait que les gouvernements doivent désormais trouver un équilibre entre le soutien de l'économie et la gestion de la dette. Ce contexte mène à une incertitude ainsi qu'à un endettement élevé qui pèsent sur l'activité économique. Conséquemment, les besoins de main-d'œuvre diminuent et entraînent une baisse du nombre de postes vacants.

Aperçu des défis et enjeux régionaux du marché du travail

L'attraction et la rétention de la main-d'œuvre dans les entreprises

Les pratiques en matière de gestion des ressources humaines devront permettre aux employeurs de se démarquer afin d'attirer la main-d'œuvre et de la maintenir en emploi. Des améliorations pourront notamment être apportées aux stratégies de recrutement, d'accueil et d'intégration du personnel, ainsi qu'aux pratiques favorisant la rétention du personnel. L'ouverture à la diversité et à l'amélioration des conditions de travail demeure incontournable parmi les solutions à considérer.

Au-delà des enjeux de recrutement et de rétention, les entreprises devront améliorer leur productivité afin de demeurer compétitives.

La formation au service de la productivité

Malgré une amélioration de la situation au cours de la dernière décennie, beaucoup de travailleuses et de travailleurs n'ont toujours pas les compétences nécessaires pour assurer une intégration durable en emploi. Le manque de compétences de base diminue leur capacité à exécuter les tâches, à s'adapter aux changements ou à acquérir de nouvelles connaissances. Ainsi, pour certaines travailleuses et certains travailleurs, le rehaussement des compétences est essentiel.

Les entreprises qui investiront dans l'achat de nouveaux équipements, qui introduiront de nouvelles technologies et de nouveaux procédés ou qui optimiseront l'organisation du travail à la suite de ces changements devront s'assurer que leur main-d'œuvre possède les compétences nécessaires pour les suivre et les appuyer dans leur développement.

Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principales orientations

Les priorités régionales établies par la Direction générale de Services Québec des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, pour la région de la Chaudière-Appalaches, sont les suivantes :

- Développer et diffuser, en fonction des besoins des intervenantes et intervenants, une information sur le marché du travail adaptée aux réalités actuelles et à venir, notamment en ce qui a trait aux secteurs économiques priorités, aux clientèles et aux milieux dévitalisés.
- Assurer la mise en œuvre des actions permettant aux personnes vulnérables d'intégrer le marché du travail de façon permanente.
- Promouvoir l'offre de service de maintien en emploi.
- Accompagner les entreprises dans le rehaussement des compétences de leur main-d'œuvre et dans l'amélioration de pratiques de gestion des ressources humaines afin de faciliter leur transition numérique ainsi que l'attraction et le maintien en emploi de la main-d'œuvre.
- Développer et consolider les relations partenariales avec les acteurs régionaux par l'entremise d'actions concrètes dans le but de répondre aux besoins des clientèles visées.

Accroître la participation de toutes et de tous au développement social et économique

Cette orientation, présentée dans le Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, est liée à quatre objectifs qui concernent les directions générales de Services Québec, dont un relatif à la solidarité sociale et trois sont relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre.

Interventions en matière de solidarité sociale

Voici les axes d'intervention établis pour la région en vue d'améliorer la situation économique des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale :

Objectif

Améliorer la situation socioéconomique des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Axe d'intervention :

- Offrir un accompagnement à la clientèle afin de répondre à ses besoins, tant pour le volet socioéconomique que pour le volet de l'inclusion sociale.

Interventions visant l'atteinte des objectifs relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre

Le Plan d'action des services publics d'emploi 2025-2026 contribue à l'atteinte de trois objectifs du Plan stratégique 2023-2027 :

- Intégrer en emploi les personnes ayant bénéficié d'une aide des services publics d'emploi.
- Accroître la proportion des prestataires des programmes d'assistance sociale qui se maintiennent en emploi après avoir participé aux interventions des services publics d'emploi.
- Aider les entreprises à adapter leurs pratiques de gestion des ressources humaines aux réalités actuelles du marché du travail.

Ces trois objectifs concernent la main-d'œuvre et l'emploi. On présente ci-après les orientations relatives à ces objectifs telles qu'elles figurent dans le Plan d'action des services publics d'emploi 2025-2026. On présente également les axes d'intervention ciblés par la Direction générale, en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail.

Orientation 1

Approfondir l'analyse des besoins du marché du travail en ce qui concerne les clientèles et les secteurs d'activité économique pour lesquels l'intervention est la plus pertinente.

Axe d'intervention :

- L'amélioration de la connaissance des réalités régionales liées au développement des compétences des individus et de celui des entreprises :
 - Bonifier la connaissance du secteur maritime et du secteur de la construction en assurant une veille des travaux des différents partenaires, en s'appropriant les résultats et en collaborant à leur diffusion.

- Informer les équipes sur l'évolution du marché du travail en leur transmettant des informations pertinentes et actualisées, y compris de l'information sectorielle.

Orientation 2

Outiller les personnes prêtes à intégrer le marché du travail en leur fournissant une aide d'appoint.

Axe d'intervention :

- L'accompagnement des individus en vue d'une intégration en emploi :
 - Actualiser l'information présentée aux nouveaux demandeurs d'assurance-emploi afin de les mobiliser dans leurs démarches de retour en emploi, de leur faire connaître l'ensemble des possibilités offertes sur le marché du travail et de les renseigner sur l'accompagnement offert par les services publics d'emploi.
 - Informer les travailleuses et travailleurs expérimentés sur les possibilités et les avantages qu'offre le marché du travail, et soutenir les entreprises dans l'attraction et le maintien en emploi de ces travailleuses et travailleurs.

Orientation 3

Agir prioritairement et de façon soutenue auprès des personnes vulnérables sur le plan de l'emploi, pour lesquelles un accompagnement est essentiel à l'intégration durable sur le marché du travail.

Axe d'intervention :

- L'amélioration du marché du travail par l'augmentation et le maintien de la main-d'œuvre sur le marché du travail :
 - Outiller le personnel pour qu'il soit davantage en mesure de mobiliser la clientèle, notamment celle provenant des programmes de l'assistance sociale, et ainsi favoriser sa participation et sa persévérance aux mesures, son intégration au marché du travail et son maintien en emploi.
 - Promouvoir l'offre de service de maintien en emploi auprès des individus faisant face à des obstacles à l'emploi et auprès des employeurs confrontés à des enjeux de recrutement.

Orientation 4

Soutenir les employeurs, en particulier ceux issus des secteurs prioritaires par le gouvernement, qui font face à des défis liés à la main-d'œuvre et d'adaptation aux transformations du marché du travail.

Axe d'intervention :

- Le soutien à la gestion des ressources humaines dans les entreprises, adapté aux besoins et aux réalités du marché du travail :
 - Mettre en œuvre l'actualisation de la vision des services aux entreprises afin que le personnel de Services Québec soit reconnu comme un acteur incontournable grâce à son rôle, son offre de mesures et son service-conseil auprès des entreprises.
 - Arrimer la prestation de services aux entreprises aux orientations de l'*Entente sectorielle en innovation et transformation numérique* pour améliorer l'accompagnement des entreprises dans leurs démarches d'accroissement de leur productivité.

Orientation 5

S'appuyer sur la mobilisation et la concertation des partenaires du marché du travail et des parties prenantes de la prestation de services pour atteindre les objectifs des services publics d'emploi.

Axe d'intervention :

- Le développement et le maintien des partenariats afin de soutenir les interventions auprès des individus et des entreprises :
 - Effectuer une veille et partager l'information sur les sujets d'actualité susceptibles d'avoir des effets significatifs sur le marché du travail régional.
 - Intervenir, en concertation avec les autres ministères et partenaires de l'écosystème des services aux entreprises, de manière à assurer une complémentarité des actions et un continuum de services, notamment dans le cadre du « Parcours productivité – main-d'œuvre ».
 - Rendre disponible une trousse visant à soutenir les entreprises dans leurs initiatives de recrutement, d'attraction et de rétention d'une main-d'œuvre diversifiée, en collaboration avec les partenaires.
 - Diffuser les différents portraits du marché du travail auprès des partenaires locaux du marché du travail.

Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel

Cette orientation est tirée du Plan stratégique 2023-2027 du Ministère. Ce dernier vise à offrir à ses employés une expérience de travail mobilisatrice. Voici les axes d'intervention retenus.

Objectif 1

Agir ensemble pour une expérience employé mobilisatrice.

Axe d'intervention :

- L'optimisation de la santé organisationnelle par l'amélioration de la santé et de la qualité de vie du personnel et par l'amélioration continue dans chaque unité administrative.
- Le soutien du personnel dans les divers aspects de la réalisation des tâches.

Objectif 2

Cultiver notre expertise et notre potentiel.

Axe d'intervention :

- L'appréciation des contributions et le développement des compétences du personnel.
- L'accompagnement professionnel, la formation, le partage des expertises et la rétention des talents.

Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle

L'orientation 3 du Plan stratégique 2023-2027 du Ministère correspond à quatre objectifs, dont deux visent la qualité des services offerts. En ce qui concerne ces deux objectifs, voici les axes d'intervention retenus pour 2025-2026.

Objectif 1

Améliorer les services selon les attentes des clients.

Axe d'intervention :

- L'adoption de nouvelles pratiques pour appuyer l'évolution de la prestation de services.
- Le développement et la consolidation des collaborations interrégionales afin de favoriser les synergies d'équipe.

Objectif 2

Faciliter l'accès aux services gouvernementaux.

Axe d'intervention :

- La promotion des services en ligne ainsi que de divers moyens de communication afin de recevoir ou de transmettre de l'information.
- Le soutien du personnel dans l'appropriation des outils pour offrir, à la clientèle citoyenne, entreprise et partenariale, des renseignements précis et complets.

Conclusion

En 2025-2026, la région de la Chaudière-Appalaches continuera de faire face à plusieurs défis. D'entrée de jeu, l'année débute dans un contexte incertain qui laisse entrevoir certaines turbulences sur le plan de l'économie, dont les effets pourront se faire sentir dans plusieurs secteurs d'activité. Au moment de rédiger ce Plan d'action, il est difficile d'évaluer les conséquences pour les entreprises ainsi que pour les travailleuses et travailleurs de la région. Par ailleurs, le vieillissement de la population, l'évolution rapide des technologies et la diminution de la population en âge de travailler demeurent des défis pour la prochaine année. Or, indépendamment du contexte économique qui prévaudra, la Direction générale et le personnel de Services Québec veilleront à adapter rapidement la prestation de services dans le but de répondre adéquatement aux besoins de la clientèle, autant pour les individus que pour les entreprises.

Pour y parvenir, les équipes de Services Québec de la Chaudière-Appalaches assureront la mise en œuvre des actions présentées dans les pages précédentes, en vue d'aider les individus à intégrer le marché du travail, d'offrir un soutien aux personnes qui éprouvent des difficultés à se maintenir en emploi, de contribuer à l'augmentation de la présence des travailleuses et travailleurs expérimentés sur le marché du travail et de soutenir les employeurs en ce qui a trait au recrutement, à la rétention de la main-d'œuvre, à la transformation numérique et à l'amélioration de leur productivité.

Les actions régionales préconisées ici, en complémentarité de celles réalisées par les partenaires, collaborateurs et acteurs du marché du travail de la région, constitueront la pierre d'assise de la première orientation du Plan stratégique 2023-2027 qui vise à accroître la participation de toutes et de tous au développement social et économique. C'est dans cet esprit que le personnel de la Direction générale de Services Québec s'assurera de la réalisation du Plan d'action régional et veillera à tout mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs qui y sont fixés.

Annexe I – Budget

Budgets pour l'intervention du Fonds du développement du marché du travail

Afin d'atteindre les résultats prévus au Plan d'action régional 2025-2026, la région se voit allouer un budget d'intervention total de 24 959 885 \$.

Budgets régionaux	2024-2025	2025-2026
Chaudière-Appalaches	25 266 157 \$	24 959 885 \$

La région répartit les budgets auprès des unités locales en fonction des activités assumées par celles-ci, ainsi qu'en fonction des cibles de résultats qui leur sont attribuées.

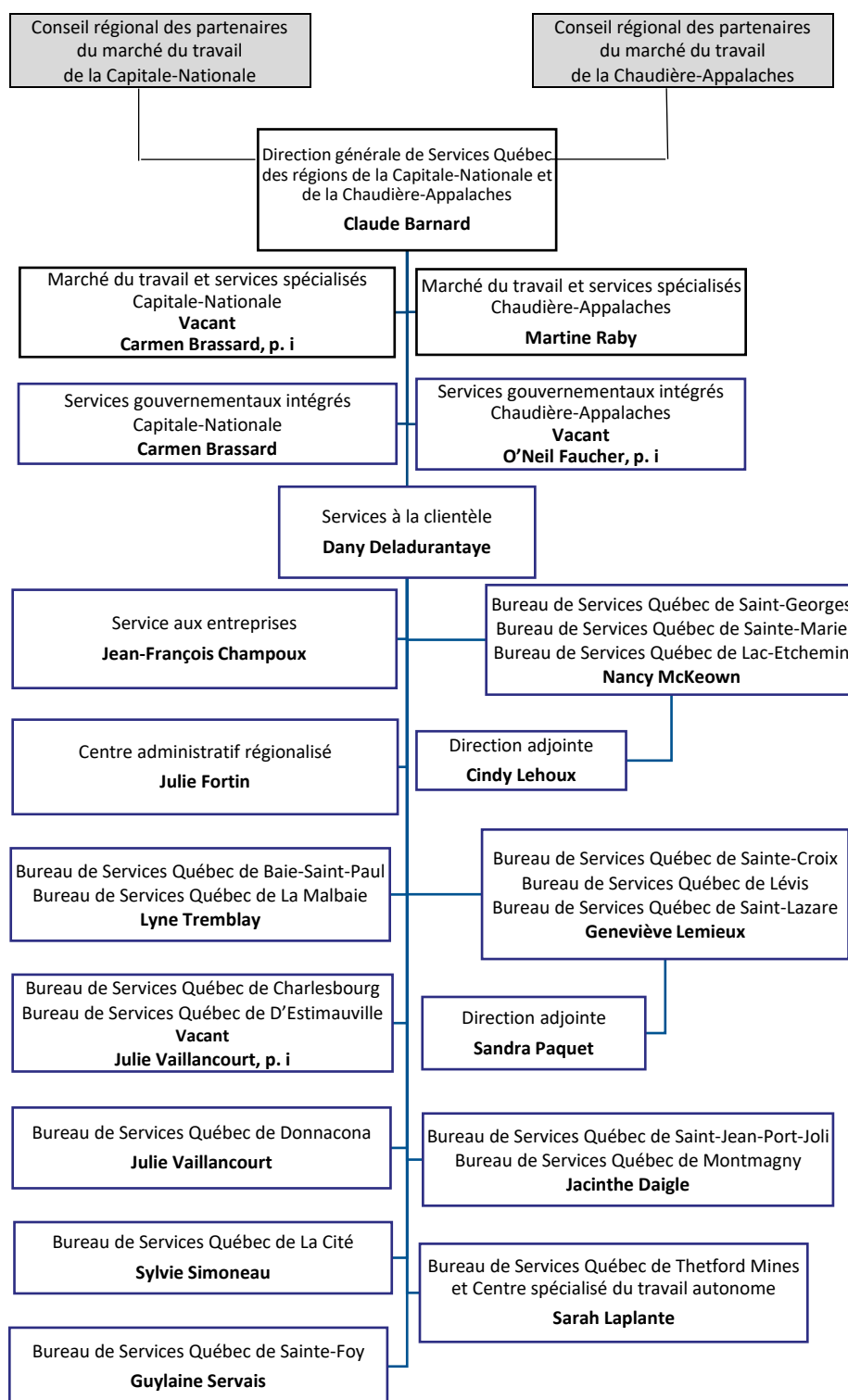
Annexe II – Indicateurs de résultats et cibles

Indicateurs de résultats et cibles 2025-2026 pour la région de la Chaudière-Appalaches

INDICATEURS	CIBLES 2024-2025	CIBLES 2025-2026	% ÉCART	RÉSULTATS 2024-2025	% D'ATTEINTE
				AU 2025-03-31	
Proportion des personnes ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation (ensemble de la clientèle)	56,6 %	61,3 %	+ 4,7 %	53,0 %	93,6 %
Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	2 437	2 848	+ 16,9 %	3 209	131,7 %
Proportion des clients de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation	55,0 %	60,0 %	+ 5,0 %	58,5 %	106,4 %
Nombre de participants des programmes de l'assistance sociale en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	615	648	+ 5,4 %	641	104,2 %
Proportion des clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation	44,7 %	45,0 %	+ 0,3 %	34,6 %	77,4 %
Nombre de nouvelles ententes de qualification (nouveaux participants aux stratégies du CDRCMO)	432	380	- 12,0 %	368	85,2 %

Annexe III – Organigramme

Direction générale de Services Québec des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches



Annexe IV – Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Chaudière-Appalaches

Membres votants :

Membres représentant la main-d'œuvre	Membres représentant les entreprises	Membres représentant le milieu de la formation et le milieu communautaire
Sébastien Campana Président Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches	Isabelle Blanchette Directrice des ressources humaines Pièces d'autos Fernand Bégin	Véronique Bolduc Directrice des services éducatifs FPEAE Centre de services scolaire des Navigateurs
Pierre Émond Deuxième vice-président Conseil central des syndicats nationaux de Québec–Chaudière-Appalaches	J. Benoit Caron Directeur général Réseau de coopération des entreprises d'économie sociale en aide à domicile	Sonia Boutin Directrice générale Carrefour jeunesse-emploi Les Etchemins
Louis Hamel Trésorier Conseil central des syndicats nationaux de Québec–Chaudière-Appalaches (CSN)	Lise Céré Directrice générale Boca	François Hayart Directeur général Service externe de main-d'œuvre (SEMO) Chaudière-Appalaches
Sylvie Perreault Vice-présidente aux affaires administratives Syndicat de l'enseignement des Deux-Rives (CSQ)	Isakim Dostie Cheffe ressources humaines Ressorts Liberté inc.	Philippe Horth Adjoint au vice-recteur à la formation et à la recherche UQAR – Campus de Lévis
Christian Voyer Coordonnateur Québec–Chaudière-Appalaches Centrale des syndicats démocratiques	Marie-Josée Morency Vice-présidente exécutive et directrice générale Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis	Guy Patterson Directeur général Cégep de Lévis

Membres représentant la main-d'œuvre	Membres représentant les entreprises	Membres représentant le milieu de la formation et le milieu communautaire
Poste vacant	Poste vacant	Jean Roberge Directeur général Centre de services scolaire des Appalaches
Membre responsable du développement régional	Membre représentant le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	
Philippe Mailloux Directeur général Chaudière-Appalaches Économique	Claude Barnard Directrice générale Direction générale de Services Québec des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches	

Membres non votants :

Membre désigné par le ministère de l'Éducation	Membre désigné par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	Membre désigné par la Commission de la construction du Québec
Christine Gagnon Conseillère à la concertation ministérielle et à l'intervention régionale Ministère de l'Éducation	Pierre Drouin Directeur régional Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	Dominic Marcil Chef de section – organisation de la formation professionnelle Commission de la construction du Québec

Membre désigné par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	Membre désigné par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	
Nancy Robichaud Directrice régionale Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	Alain Quirion Directeur régional par intérim Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	

Membres invités :

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches	Membre désigné par le ministère de l'Enseignement supérieur	
Josée Soucy Directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches	Isabelle Lussier Conseillère régionale en enseignement supérieur Ministère de l'Enseignement supérieur	

Annexe V – Liste des unités locales et des services offerts

Pour la région de la Chaudière-Appalaches, la Direction générale de Services Québec des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches compte sur quelque 160 personnes afin d'offrir les services sur l'ensemble du territoire régional. Les effectifs alloués à la région sont répartis dans 10 lieux distincts. On retrouve neuf bureaux de Services Québec et une direction générale. Un bureau libre-service est situé à Saint-Joseph.

Le bureau de Services Québec de Montmagny assume la gestion du Pôle d'expertise du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). Celui-ci assure le soutien opérationnel auprès des répondantes et répondants ainsi que des agentes et agents du PAMT pour l'ensemble de la province.

La région est aussi responsable du Centre spécialisé du travailleur autonome (CSTA) situé dans les locaux du Bureau de Services Québec de Thetford Mines. Le Centre traite les dossiers de l'ensemble du Québec.

La gestion des activités des bureaux locaux de la région relève de la responsabilité de quatre unités de gestion :

Regroupement de la Côte-du-Sud Bureau de Services Québec de Montmagny Bureau de Services Québec de Saint-Jean-Port-Joli Pôle d'expertise du Programme d'apprentissage en milieu de travail	Bureau de Services Québec de Thetford Mines Centre spécialisé du travailleur autonome
Regroupement de Bellechasse, Lévis et Lotbinière Bureau de Services Québec de Lévis Bureau de Services Québec de Saint-Lazare Bureau de Services Québec de Sainte-Croix	Regroupement de la Beauce et du Lac-Etchemin Bureau de Services Québec de Saint-Georges Bureau de Services Québec de Sainte-Marie Bureau de Services Québec de Lac-Etchemin Bureau libre-service de Saint-Joseph

Diverses activités ont été régionalisées au cours des années, et celles-ci relèvent de la responsabilité des gestions locales :

- Le Bureau de Services Québec de Montmagny est responsable de la gestion du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) pour les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale.
- Le Bureau de Services Québec de Thetford Mines est responsable de la mesure Contrat d'intégration au travail pour les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale.
- Le Bureau de Services Québec de Lévis est responsable du traitement des dossiers actifs des prestataires d'aide sociale pour la région.
- Le Bureau de Services Québec de Lac-Etchemin assure la gestion des dossiers actifs des prestataires de la solidarité sociale pour les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale. Il effectue également le traitement des prestations spéciales spécifiques des deux régions.
- Le Bureau de Services Québec de Sainte-Marie est responsable du traitement de l'attribution initiale pour l'ensemble de la région.

Ces divers regroupements permettent une meilleure allocation des ressources et assurent une plus grande efficience grâce à la spécialisation de ces activités, tout en consolidant la présence des effectifs et des fonctions significatives à différents endroits du territoire de la Chaudière-Appalaches.

La Direction générale répartit les ressources en fonction des activités menées par les unités de gestion ainsi que selon un modèle de répartition qui tient compte du nombre :

- de chômeuses et de chômeurs ainsi que de prestataires de l'assurance-emploi et de leurs caractéristiques;
- de prestataires d'aide financière de dernier recours et de leurs caractéristiques;
- d'entreprises et de leurs caractéristiques.

La Direction générale évalue régulièrement son modèle de répartition afin de s'assurer qu'il représente toujours la réalité du marché du travail.

